Rapport d'Activités 2024

Février 2025

Rédacteurs : Grégory Dubernet, Gérant et co-fondateur; Vincent Bissauge, bénévole et co-fondateur.

SOMMAIRE

1. Situation générale de l'association 5
1.1. Rappel de l'objet et des missions de La Boîte À Utiles 5
1.2. Evolution du projet depuis sa création 5
1.3. Effectifs 6
2. Activités 9
2.1. Description par secteur d'activité 9
2.1.1. Sensibilisation et formation des usagers 9
2.1.1.1. Animation locale et sensibilisation 9
2.1.1.2. La Journée Qui Dé-Boîte - le Festival du Réemploi 9
2.1.1.3. Accompagnement à l'auto-réparation 10
2.1.1.4. Ateliers thématiques 10
2.1.1.5. Formation des bénévoles 11
2.1.1.6. Actions des bénévoles 11
2.1.2. Développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi 12
2.1.2.1. Partenariats avec d'autres associations et acteurs du réemploi 12
2.1.2.2. Conventions avec les eco-organismes 15
2.1.2.3. Intégration dans la filière locale DEEE 15
2.1.2.4. Participation à la filière de formation professionnelle 15
2.1.3. Activités de réemploi et réparation 16
2.1.3.1. Services aux usagers 16
2.1.3.2. Service aux entreprises 16
2.1.3.3. Labellisation 16
2.1.3.4. Mesure d'impact environnemental 16
2.1.3.5. Diversification 17
2.2. Moyens nécessaires aux activités 18
2.2.1. Aménagements réalisés en 2024 et logistique 18
2.2.2. Aménagements prévus en 2025 18
2.2.3. Communication sur nos activités 19
3. Éléments portant sur la vie administrative, juridique et fiscale de l'association 20
3.1.1. Déclarations faites et agréments valides 20
3.1.2. Demande de rescrit fiscal et mécénat 20
4. Rapport financier 22
4.1. Bilan synthétique et faits marquants 22
4.2. Compte de résultat provisoire et budget 23
4.3. Plan de financement 28
4.4. Plan d'actions 2025 31

GLOSSAIRE

Acronyme	Désignation
3R	Réparation, Réemploi, Réutilisation
ADEME	Ministère de la Transition Écologique
AGEC	Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CA	Conseil d'Administration
CFE	Cotisation Foncière des Entreprises
CSE	Comité Social et Économique
CUI-CAE	Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
EEE	Equipements Electriques et Electroniques
EIT	Ecologie Industrielle Territoriale
EPC	Etablissement Public de Coopération
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPI	Equipement de Protection Individuelle
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETP	Équivalent Temps-Plein
ESUS	Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
JOAFE	Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise
GEM	Gros ÉlectroMénager
PAM	Petits Appareils en Mélange, pour désigner le petit électroménager
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui consiste en la mise en oeuvre par les acteurs d'un territoire donné, d'un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs définis à l'issue d'un diagnostic du territoire
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAV	Service Après-Vente
SERD	Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
TIG	Travail d'Intérêt Général
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
LJQDB	La Journée Qui Dé-Boîte! notre festival annuel du réemploi sur Bruguières

PREAMBULE

La Boîte À Utiles a vécu une **année 2024 pleine de contrastes**.

Elle a été **très positive sur le plan du collectif** avec de belles réussites, comme le recrutement de Delphine et sa parfaite intégration avec les bénévoles dans l'atelier, ou la 2nde édition de La Journée Qui Dé-Boîte qui a réuni plus de 500 personnes. Par ailleurs, les usagers de la zone d'auto-réparation sont de plus en plus nombreux et familiers avec son fonctionnement ce qui illustre la réussite de ce modèle d'entraide innovant.

Les activités de **réemploi solidaire** ont été en **demi-teinte**. D'un côté, un engagement au-delà des prévisions des bénévoles, des stagiaires et des salariés avec un partage d'expériences et de compétences très riche. D'un autre côté, encore trop peu d'usagers sur cette activité, ce qui participe à fragiliser les finances de l'association, en particulier sur la toute fin d'année. Rappelons en effet que même si le projet est indiscutablement non lucratif, la vente des produits du réemploi solidaire est une des sources de revenus principales nécessaires à sa survie et sa pérennité.

Idem pour les **relations** tissées avec nos partenaires. **Elles s'enrichissent** et se développent **avec les associations et même les professionnels locaux** de la réparation: le Festival du Réemploi en est encore une belle illustration. De ce point de vue, les perspectives sont excellentes pour 2025 avec encore des nouveaux partenariats prometteurs. La reconnaissance et **le soutien des collectivités se renforce** également, en particulier avec Decoset, le Département ou la mairie de Bruguières. En revanche, nous avons rencontré plus de **difficultés avec la Métropole** avec un appel à projets majeur manqué, la suspension de l'expérimentation de collecte préservante locale et une annonce de baisse des subventions normalement acquises pour 2025. A nous collectivement de récréer du lien et réduire la distance entre le cœur de la Métropole et La Boîte À Utiles.

Enfin, la fin d'année a été marquée par un coup dur avec la **réponse négative** de l'administration fiscale suite à notre **demande de rescrit fiscal et mécénat** et d'être reconnus d'intérêt général. Cette réponse a plusieurs impacts forts sur notre développement et peut nous obliger à revoir notre modèle.

Afin de faire face aux défis posés fin 2024, nous avons mis en place pour 2025 un **plan d'actions ambitieux**, qui inclut notamment des accompagnements extérieurs.

La Boîte À Utiles a plus que jamais besoin du soutien des collectivités, des partenaires et de ses adhérents pour passer cette année charnière !

1. Situation générale de l'association

1.1. Rappel de l'objet et des missions de La Boîte À Utiles

La Boîte À Utiles est un **projet social et solidaire** visant à **apporter des solutions** à tous pour **économiser les ressources de la planète et réduire nos déchets**.

La Boîte À Utiles a pour mission de donner accès à des solutions de **prolongement de la durée de vie des objets domestiques** à l'ensemble **des particuliers sur le territoire allant de Toulouse à Fronton**.

Dans cette dynamique, La Boîte À Utiles travaille sur trois axes majeurs:

- l'**implication des citoyens** par l'animation d'un collectif de bénévoles et d'adhérents à l'association, et l'organisation d'évènements de sensibilisation ouverts à tous,
- le **développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi** par l'apport de ressources matérielles et immatérielles pour la montée en compétences et l'autonomie,
- la proposition d'actions de réemploi et de réparation solidaires**, locales, accessibles** et offrant une **alternative simple à un rachat de produits peu durables**.

Le développement de ses axes se fait en cohérence avec les valeurs de l'association: l'**entraide**, le **défi** et le **partage**.

1.2. Evolution du projet depuis sa création

L'idée de la Boîte À Utiles a commencé à germer début 2021 par la réflexion de Grégory Dubernet, soutenu par Vincent Bissauge, autour d'un projet de réparation et prolongement de durée de vie des objets, puis s'est concrétisé avec la création de l'association loi 1901 (à but non lucratif) en juillet 2021. Le projet a continué à se développer et se structurer les années suivantes grâce à plusieurs accompagnements (Première Brique, Parcours Adress, IéS, France Active...), à des expérimentations, et la participation de plus en plus active du collectif de bénévoles. Ce qui a abouti au 3ème trimestre 2022 à un premier changement de dimension du projet avec l'ouverture des adhésions à tous, et le lancement de l'activité qui s'appuie sur de nouveaux locaux dédiés et une communication numérique plus aboutie. Puis un second changement d'échelle au 2ème semestre 2023 avec la mise en place d'une organisation interne plus solide et l'obtention de nouveaux financements (Toulouse Métropole, iéS). En 2024, le recrutement de Delphine Lebon en tant qu'agent de réemploi en insertion a consolidé l'activité de réemploi en particulier sur le gros électroménager et l'accueil de bénévoles.

Mais la plus grosse évolution de l'association est sociale et collective, puisque La Boîte à Utiles intègre toujours plus d'adhérents chaque année. Qui plus est, le volume d'engagement des bénévoles ne cesse de croître de manière significative (plus de 6000h en 2024). Les actions bénévoles touchent de plus en plus de domaines (réparation, installation, administratif, communication, encadrement auto-réparation, organisation événement, collecte, ...) et les profils des bénévoles sont de plus en plus hétéroclites (hommes, femmes, jeunes, actifs, retraités, en situation de handicap, bricoleurs, sans expérience).

1.3. Effectifs

1.3.1. Administration

Le Conseil d'Administration élu le 29 février 2024 en Assemblée Générale est composé des personnes suivantes:

- Florence Leray, Présidente de l'association,
- Laurent Carton, Secrétaire de l'association,
- Rodolphe Jacquot
- Jean-Claude Bonnand
- Association Graines d'Avenir, domiciliée à Saint-Jory, représentée par sa secrétaire Marie-Noëlle Moleins
- Association Au Bout de la Rue, domiciliée à Pechbonnieu, représenté par son président Claude Exposito
- Société Bobby SAS, domiciliée à Saint-Orens, représentée par sa directrice Pauline Noëll

Le Bureau, composé par sa Présidente et son Secrétaire, a été élu le 29 février 2024 par le Conseil d'Administration.

1.3.2. Adhérents et bénévoles

De juillet 2021 à juillet 2022, l'association a connu 2 adhérents co-fondateurs, puis est passée entre août et décembre 2022 à 30 adhérents. Le nombre d'adhésions croit constamment d'environ 1 à 3 adhérents par mois pour atteindre **67 adhérents début 2025.**

Parmi ces adhérents, plus des deux tiers ont participé au moins ponctuellement à des actions courantes pour l'association (réparation/nettoyage d'appareils, aménagement, administratif, collecte ou communication, participation aux animations dont le Festival du Réemploi, travaux d'aménagement), 17 y ont consacré plus de l'équivalent d'1 semaine, 9 plus de l'équivalent d'1 mois et 1 temps plein. Ce qui montre un fort engagement des bénévoles.
En dehors du quotidien de l'association auquel de nombreux adhérents participent, deux évènements fédérateurs ont eu lieu:

- l'assemblée générale du 29 février 2024 à laquelle ont participé 28 adhérents (sur 52 inscrits), suivi d'un verre de l'amitié

- la fête de l'association du 26 août à laquelle a participé une trentaine de bénévoles, suivie d'une auberge espagnole

Un total de **6473 h** de bénévolat ont été recensées.

1.3.3. Salariés et temps plein

Un grand pas a été franchi cette année avec l'intégration et le salariat de Delphine en tant qu'agent de réemploi, dans le cadre d'un contrat unique d'insertion !
Ce recrutement réussi est le résultat d'un travail de collaboration étroite avec une agent du PLIE sur Aucamville. Cette intégration a permis à La Boîte à Utiles de renforcer sa collaboration avec cet organisme ainsi qu'avec France Travail ou encore avec Cap Emploi. L'objectif de ces collaborations est d'appréhender les besoins pour améliorer nos postes et notre organisation de travail afin de toujours mieux accueillir les personnes en stage/PMSMP ou en insertion.

Nota : Notre association a participé, en tant que structure référente, au dernier événement annuel du PLIE sur Toulouse.

L'association compte à présent 2 salariés : Grégory Dubernet depuis fin 2022 et Delphine Lebon depuis début avril 2024.
Elle compte également 1 bénévole à temps plein, Vincent Bissauge, dont le salariat prévu initialement avant le milieu 2023 a été repoussé à mi-2025 afin de ne pas surcharger les finances de l'association et de favoriser l'embauche d'un nouveau salarié.
Delphine se consacre au réemploi et participe à l'accompagnement des bénévoles. Grégory et Vincent partagent leur temps sur des activités de réparation, d'accueil, d'accompagnement des usagers à l'auto-réparation de gestion/administratif, de développement et d'animation du collectif. Un quatrième temps-plein est envisagé et prévu pour les activités de réparation/réemploi et d'accompagnement à l'auto-réparation.

1.3.4. Stages

Nous avons continué à accueillir des stagiaires en 2024, avec un certain succès, que ce soit dans le cadre de cursus de formation professionnelle ou de stage de 3ème. Nos stagiaires 2024 : Martin (1ère pro), Lenny (1ère pro), Louis (2nde pro), Dihany (Terminal pro) et Mathis (3ème).
C'est un axe important de soutien envers les jeunes en formation ou en recherche de projet professionnel en apportant une sensibilisation sociale et environnementale.

1.3.5. Projets envisagés

Une demande a été faite auprès de la DDETS en fin d'année pour connaître les conditions pour devenir Entreprise d'Insertion. La réponse est que les perspectives budgétaires ne permettent pas d'envisager une demande d'agrément pendant plusieurs années. Ce projet n'est donc pas encore à l'étude de notre côté.

L'accueil de travailleurs dans le cadre du TIG était déjà envisagé pour 2024 et le reste pour la suite. Nous n'avons malheureusement pas pu concrétiser malgré les échanges avec les référents du dispositif du fait de nos difficultés financières et la nécessité de se concentrer sur la stabilisation de notre modèle.

2. Activités

2.1. Description par secteur d'activité

Les activités décrites se sont déroulées entre janvier 2024 et janvier 2025.

2.1.1. Sensibilisation et formation des usagers

2.1.1.1. Animation locale et sensibilisation

Les activités suivantes ont été menées pour stimuler l'intérêt des citoyens aux thématiques de réparation et de réemploi, et notamment l'intérêt pour le projet de la Boîte À Utiles:

- Café Bricol à Plaisance, Decoset, 27 avril
- Café Bricol à Vacquiers le 7 juin
- La Journée Qui Dé-Boîte le 31 août (voir paragraphe suivant)
- Forum des assos le 7 septembre
- Stand au meeting international de Boule Lyonnaise le 7 septembre
- "Fais briller ton village" à Launac le 14 septembre
- Marché de Bruguières le 15 septembre
- "Entre nos mains" à Bouloc le 21 septembre
- Café Bricol chez Ma BO pour les journées de la réparation le 19 octobre
- Conférence Séniors Toulouse Métropole avec l'ARCEC - 28 Octobre
- Forum des métiers Aucamville le 18 novembre
- Café Bricol' à Fronton pour la SERD le 21 novembre

2.1.1.2. La Journée Qui Dé-Boîte - le Festival du Réemploi

« La Journée Qui Dé-Boîte » est un festival de la réparation et du réemploi organisé par La Boîte À Utiles pour sensibiliser à ces thèmes et mettre en avant les initiatives et acteurs locaux. Pour cette édition, nous avons réuni 14 exposants sur 1000m2 sur la zone de La Briqueterie à Bruguières, avec de nombreuses animations et un concert de rock pour finir la journée. Nous avons recensé 500 participants

Nous devons cette réussite à l'engagement des 30 bénévoles de l'association présents ce jour-là, des exposants, de l'ensemble des supports logistiques dont les entreprises voisines sur la zone de la Briqueterie.

En plus de sauver plus de 60 petits appareils électriques du recyclage après réparation au Café Bricol', nos actions ont permis la fabrication en continu de smoothies sur les vélos blenders d'Hexeco et de nombreuses initiations au relooking de meubles, au compostage, à la couture, à la réparation de vélo ou d'engins de motoculture.

Voir les détails et photos :

https://www.la-boite-a-utiles.fr/une-belle-journee-qui-a-bien-de-boite/

2.1.1.3. Accompagnement à l'auto-réparation

La fréquentation de la zone d'auto-réparation est toujours en augmentation croissante. Cette année, nous n'avons pas encore mis en place de méthode de comptage des participations, mais nous avons reçu 162 dons pour l'auto-réparation (en moyenne plus de 3 par semaine), ce qui donne une idée de la fréquentation. En 2025, nous mettons en place un comptage et nous partons sur des bases beaucoup élevées (plus de 60 en 8 semaines) !

L'éventail des produits réparés en auto-réparation est large: du fer à repasser, grille-pain au lave-linge, robot aspirateur ou machine à café. Et les techniques de réparation sont également diverses, du simple nettoyage au remplacement de composant électronique.

Il est important de rappeler que La Boîte à Utiles est actuellement et à notre connaissance la seule structure du département à proposer de l'auto-réparation pour du gros électroménager.

En 2025, nous envisageons de devenir "Repair Café" afin d'augmenter la visibilité de cette activité d'auto-réparation ainsi que les animations et ateliers que nous organisons.

2.1.1.4. Ateliers thématiques

En 2024, La Boîte à Utiles a proposé un samedi sur deux des ateliers d'initiation à la réparation à prix libre sur 4 thèmes:

- Grille-pain, bouilloire, fer à repasser, mini-four
- Cafetière à pression, centrale-vapeur, nettoyeur vapeur

- Micro-onde
- Lave-linge

Ces ateliers sont l'occasion de motiver les usagers à l'auto-réparation et de les sensibiliser à un usage responsable de leurs appareils (bon entretien, compréhension du fonctionnement et de l'impact, choix réfléchi à l'acquisition).
Ces ateliers seront reconduits et peut-être complétés sur 2025.

En 2024, l'association a aussi co-organisé et accueilli 2 autres ateliers de sensibilisation à l'environnement et au dérèglement climatique : une Fresque du Climat et un atelier 2 Tonnes ; une occasion de donner accès à ce type d'atelier (souvent organisé dans de grandes entreprises) à un plus grand nombre.

2.1.1.5. Formation des bénévoles

Nous continuons en 2024 à accueillir régulièrement de nouveaux bénévoles en particulier pour les activités de réemploi. Nous avons défini de manière encore informelle un parcours de formation interne à la réparation, qui commence par les petits appareils simples (ex.: grille-pains) jusqu'au gros électroménager ou vers d'autres appareils plus complexes. Ce parcours est adapté au rythme d'apprentissage et d'envie de chacun. Nous envisageons de formaliser ce parcours. De plus en plus souvent, nous observons des bénévoles plus aguerris travailler naturellement en binôme avec des stagiaires ou des bénévoles novices. Également des savoir-faire et des expériences de bénévoles sont venus enrichir l'expérience collective (amélioration des fiches de suivi, nouvelles techniques de réparation, ...). Tout ceci va dans le sens des valeurs de Partage et d'Entraide sur lesquelles repose notre projet.
Certains bénévoles ont été formés pour participer aux actions administratives (saisie de facture, règlement client, etc) ou sur l'accueil client.

Pour quelques bénévoles, cette intégration dans l'association est très importante puisqu'elle participe à une démarche de reconversion ou une reprise d'activité.

2.1.1.6. Actions des bénévoles

Comme souligné en début de rapport, l'année **2024 a marqué un tournant dans les activités bénévoles de l'association**. L'intégration plus approfondie de certains bénévoles réguliers dans le projet a permis d'accroître leur spectre d'action. Outre les activités de réemploi classiques, dés bénévoles agissent désormais sur:

- l'accompagnement à l'auto-réparation
- du support à la communication
- des démarches administratives
- l'accueil des usagers

- du développement de procédure de réparation et réemploi (Recherche & Développement)
- de l'organisation et de la tenue d'événements
- de l'encadrement de stagiaires
- de l'aménagement de zones et de postes de travail.

Cet effort est en pleine croissance depuis le lancement de la recyclerie et c'est par cet engagement que notre association peut avoir un impact social, environnemental et économique important.
Nous remercions donc celles et ceux qui ont participé à ces actions.

2.1.2. Développement de l'écosystème local de la réparation et du réemploi

En 2024, La Boîte à Utiles a continué ses actions de collaboration pour renforcer son écosystème local ; que ce soit avec les entreprises vertueuses, les associations, les collectivités, les centres de formation ou encore les éco-organismes de la filière DEEE.

2.1.2.1. Partenariats avec d'autres associations et acteurs du réemploi

En 2024 La Boîte à Utiles a continué ses échanges avec les acteurs locaux du réemploi afin d'accroître toujours plus son impact sur le territoire.

La seconde édition de notre festival du réemploi "La Journée Qui Déboîte #2" a été l'opportunité de mettre en lumière les acteurs de notre réseau du réemploi et de la réparation et d'agir concrètement ensemble.

Partenaire	Domaine d'activité	Actions communes
Médical Vélo (Gagnac-sur-Garonne)	Réparation et réemploi de vélos	Prescription, apport de trottinettes et draisiennes électriques, participation à LJQDB, partage de retour d'expérience
Recyclerie Motoculture (Pompignan)	Réparation et réemploi d'articles de jardinage thermiques	Echange de collecte, prescription, participation à LJQDB
K-Déco (Bruguières)	Rénovation / Surcyclage de meubles	Prescription, participation à LJQDB

Createch - Fablab (Saint-Jean)	Impression 3D, Flocage, Découpe, Broderie, Couture, Faire soi-même, Café Bricol'	Partage de connaissance et d'information, prescription, participation à LJQDB
Ding Fring (Aucamville)	Réemploi de vêtements	Prescription, participation à LJQDB
Hexeco (Toulouse)	Recyclerie du sport, Réemploi d'articles de sports, sensibilisation au sport responsable	Point de collecte à LBAU, partage de retour d'expérience et d'information, prescription
Graines d'Avenir (Saint-Jory)	Atelier de Développement Durable	Prescription , participation à LJQDB
Vanes' Rêve de Fils (Saint-Jory)	Surcyclage textile	Prescription, participation à LJQDB
Château des Partages (Villaudric)	Donnerie	Prescription, Dons, Soutien auprès de personnes en précarité...
Bobby France (Toulouse)	Entreprise ESUS de réemploi de meubles	*Point de vente de produits de réemploi de LBAU*, precription *ATTENTION: Suite aux complexité de logistique, Bobby ne ne sera plus un point de vente de LBAU*
La Glanerie (Toulouse)	Ressourcerie généraliste, chantier d'insertion	Point de vente de LBAU, prescription, partage d'expérience
Sport Boules (Bruguières)	Club de Boules Lyonnaises	Don de réfrigérateur, point de communication (affichage d'une banderole de LBAU)
Répar'Electro (Plaisance-du-Touch)	Réparation d'électroménagers, pour pros et particuliers	Partage d'informations et de retours d'expérience techniques,
Seensys / La Fixerie (Blagnac)	Réparation et réemploi de smartphones et tablettes	Prescription,

RTS Discount (Fronton)	Installations / Réparations électriques et électroniques	Prescription, partage d'expérience
0 Bug (Saint-Jory)	Réparation de cartes électroniques	Prescription, partage d'expérience, prestations de service
Toulouse en transition (Toulouse)	Café Bricol'	Partage d'expérience, de compétences, de supports techniques, apports de formations en réparation, co-participation à des événements, etc.
Balma en Transition (Balma)		
Repair'Cafés (Colomiers / Blagnac / Fronton)		
Bien Vivre à Merville - BVAM31 (Merville)		
FabLab Montauban	Impression 3D, Flocage, Découpe, Broderie, Couture, Faire soi-même, Café Bricol', Formations	Partage de compétences et d'expérience sur le reconditionnement de batteries au lithium.

En 2025, certains partenariats devraient se renforcer:

- **La Glanerie** : Forte de son expérience, son équipe nous apporte des retours d'expérience et un véritable soutien. La ressourcerie (local de Toulouse Nord / La Glacière) est devenue, début 2025, un point de vente de produits de réemploi de LBAU. Cela nous permet d'étendre notre impact à des usagers de Toulouse Nord et intramuros que nous n'adressions que très peu.
- **Le Réseau Nationale des Ressourceries et Recycleries (RNRR)** : Notre association a candidaté pour devenir adhérent de ce réseau national et régional. Ce réseau peut être un partenaire clé pour cette année de challenge à surmonter. Il pourrait nous apporter accompagnement, soutien et opportunité pour la pérennisation de notre projet.
- **Répar'Electro** : le partenariat débuté en 2024 nous permet de toucher des usagers sur la zone ouest de la métropole Toulousaine

- **Seensys / La Fixerie** : un potentiel projet commun pourrait naître pour étendre l'impact de LBAU aux appareils électroniques (Smartphones, tablettes, etc)

2.1.2.2. Conventions avec les eco-organismes

Notre partenariat avec l'éco-organisme Ecosystem est toujours opérationnel.
En 2024, nous avons eu accès à un nouveau gisement, à savoir Excédent Electroménager (Saint-Alban/Fenouillet) ; ce qui permet de limiter les manques de stocks subis en 2023.
En 2025, le soutien d'Ecosystem devrait s'accroître avec une légère augmentation du Fonds de Réemploi pour les associations ainsi que par des Appels à Projet ponctuels visant le soutien du développement des structures telles que la nôtre.

Depuis 2022, notre convention avec Ecologic n'a pas encore eu d'impact sur le fonctionnement de LBAU. Mais il est possible qu'il en soit autrement en 2025 du fait des évolutions importantes de cet éco-organisme dans la filière DEEE.

2.1.2.3. Intégration dans la filière locale DEEE

L'association a renouvelé la convention avec Decoset pour l'accès à la déchetterie de Saint-Alban suite au renouvellement des marchés publics. Néanmoins jusqu'à présent le fonctionnement n'est pas encore très efficace et nous ne collectons que très peu.
Nous restons en contact avec les personnes de Decoset en charge du projet du Hall 9 sur l'île du Ramier. En effet, certains de nos bénévoles habitants sur Toulouse ont proposé leur soutien pour le développement d'actions de La Boîte à Utiles au sein de ce projet.
Nota : La nouvelle déchetterie urbaine qui va remplacer le Hall 9 ne devrait pas ouvrir avant 2028 au plus tôt.

L'expérimentation de collecte des encombrants faite par convention avec Toulouse Métropole a été arrêtée suite aux retours peu concluants.
A l'inverse, notre point de collecte (dans les locaux de La Boîte à Utiles) est de plus en plus fréquenté et compense (au moins) en partie l'arrêt de cette expérimentation (près de 27 tonnes de DEEE collectés par apport volontaire dans nos locaux en 2024).

2.1.2.4. Participation à la filière de formation professionnelle

Depuis mi-2023 et l'accueil de notre premier stagiaire issu du lycée professionnel Stéphane Hessel nous nous sommes rapprochés du responsable de la branche "réparation électroménagers" du Bac Pro Systèmes Numériques et de son homologue du lycée Simone de Beauvoir à Gragnague.
Nous accueillons maintenant régulièrement des élèves de ces 2 établissements.

2.1.3. Activités de réemploi et réparation

2.1.3.1. Services aux usagers

Les services suivants sont proposés aux usagers dans les locaux:

- accompagnement à l'auto-réparation, y compris sur du gros électroménager, avec conseils et mise à disposition d'outils (prix libre)
- diagnostic de panne (forfaitaire) avec devis de réparation, et réparation, avec possibilité de faire la réparation soi-même après diagnostic
- boutique de produits issus du réemploi solidaire (et d'occasion avec le maintien du système de la braderie électrique)
- service de collecte dans nos locaux (gratuit)
- ateliers d'initiation à la réparation (prix libre).

En 2024, nous avons réalisé:

- **>160 accompagnements** à l'auto-réparation
- **259 diagnostics** forfaitaires qui ont mené à plus de 180h de réparation
- **532 réemplois** d'appareils électriques
- env. **69 tonnes** d'EEE **collectés**, dont 27 tonnes (40%) par apport volontaire dans nos locaux
- **18 ateliers** d'initiation à la réparation et **2 ateliers** de sensibilisation au réchauffement climatique, dans nos locaux.

2.1.3.2. Service aux entreprises

Jusqu'à présent les ateliers d'initiation proposés aux entreprises n'ont été concrétisés qu'avec Enedis via la Conciergerie Solidaire. Nous continuons à proposer ces ateliers (ou la possibilité aux salariés de déposer leur appareils à réparer sur leur lieu de travail) quand l'occasion se présente sans faire de démarchage actif.

2.1.3.3. Labellisation

Nous avions mis à l'agenda de 2023, puis 2024 le démarrage des chantiers de la labellisation pour les deux labels suivants (dans l'ordre des priorités):

- QualiRépar pour la réparation de EEE,
- RECQ porté par RCUBE.org pour les produits reconditionnés.

Cependant, le label QualiRépar nécessite un coût de mise en place (préparation et audit) et entraîne une charge administrative supplémentaire et un décalage de trésorerie. Du fait de la situation difficile, ces projets ne sont pas mis en priorité pour 2025.

2.1.3.4. Mesure d'impact environnemental

L'impact de notre activité de réemploi est mesuré sur 3 critères environnementaux, grâce à l'outil et les méthodes développés par Florence Leray lors de son stage à La Boîte À Utiles en 2022 : masse de carbone non-émis, masse de ressources économisées et masse de déchets évités. Ci-dessous la mise à jour au tout début 2025.

Carbone non émis	Ressources économisées	Déchets évités
t CO2 éq	t matières premières	t déchets
17	790	24

N.B.: ces indicateurs ne prennent en compte que le réemploi (et non les réparations, participation à la collecte pour recyclage et accompagnement à l'auto-réparation) et seulement les produits qui sont renseignés dans le modèle. **Ces chiffres sont donc très conservatifs.**

Concernant le **taux de réemploi**, nous pouvons l'évaluer aujourd'hui que sur les gros appareils et en unité (non en tonne). Nous estimons notre taux de réemploi à **36% sur le gros électroménager hors froid** (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, four...) et **12% sur le gros électroménager froid** (réfrigérateurs, congélateurs). La différence s'explique par le fait que nous ne réparons pas (encore) les défauts liés au gaz des électroménagers froids, que certaines pièces sont difficiles à approvisionner, réutiliser ou trop chères (clayettes, balconnets...) et que nous ne traitons pas les appareils dont l'intérieur est trop sale ou trop détérioré.

2.1.3.5. Diversification

Nous travaillons sur diverses pistes pour "aller plus loin" dans le prolongement de durée des EEE et pour maximiser leur valorisation avant de devenir DEEE :

- la réparation et le reconditionnement de batteries pour pouvoir adresser des EEE sans fil (outils électroportatifs, aspirateurs balais et tondeuses à gazon en tête): l'engagement pris auprès de Toulouse Métropole pour un déploiement des services en 2024 est décalé à 2025. Les bancs de test et de réparation sont en cours d'évaluation.
- le projet de réparation et reconditionnement des électroménagers "froids" (réfrigérateurs et congélateurs): engagement pris auprès de Toulouse Métropole pour un déploiement des services en 2025

2.2. Moyens nécessaires aux activités

2.2.1. Aménagements réalisés en 2024 et logistique

L'année 2024 a été l'occasion de tester et améliorer les grandes installations faites en 2023.
La zone de vente et le coin photo ont été mis en valeur avec la pose d'un parquet. L'installation électrique a été prolongée en zone "Frigo", Nettoyage GEM, Batterie et Vidéo. Un complément de plomberie a ajouté deux postes de nettoyage GEM.
Cette année encore d'autres planches à roulettes ont été fabriquées afin de fluidifier notre logistique. Mais bien que nous possédions à présent plus de 150 planches, de nouvelles devront encore être ajoutées en 2025 afin d'éviter les points de blocage et de compenser les quelques planches défectueuses à venir.

2.2.2. Aménagements prévus en 2025

Le principal chantier restant pour 2025 est "l'aération" de la zone de vente et de braderie électrique.
L'objectif est de déplacer la zone de stockage des DEEE, non esthétique et encombrante, afin de pouvoir installer des étagères de braderie électrique en face de la zone actuelle de vente. Ce changement devrait donner plus de visibilité à la Braderie et donc parvenir à un impact environnemental encore plus important de nos activités de tri et de test.

Nous planifions par conséquent sur 2025 l'installation d'un conteneur maritime de 40 pieds sur le côté droit du local (approuvé par le propriétaire) afin d'y stocker l'ensemble du gros électroménager qui doit partir au recyclage.

Ce sera aussi l'opportunité de créer un espace technique abrité entre le local et le conteneur (entreposage temporaire, externalisation du compresseur pour réduire le bruit, ...).

2.2.3. Communication sur nos activités

Nos canaux de communication aujourd'hui sont principalement le bouche à oreille (bénévoles/clients et réseaux), les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Instagram), l'application IntraMuros, la distribution de prospectus, le référencement naturel de notre site internet et ponctuellement la presse locale. *Nota: beaucoup d'usagers nous partagent leur enthousiasme sur l'existence de notre association et nous adressent leurs proches, ce qui est très motivant. Les commentaires sur notre page Google illustrent ces retours positifs.*

Notre communication est renforcée par nos actions hors de nos locaux (animations, appels à projets), mais jusqu'à présent elle n'a pas été mise en priorité de nos actions (faute de temps). Voici les principales actions de communication réalisées sur la période:

- 1 articles dans La Dépêche Du Midi (janvier 2024)
- 1 article dans Le Petit Journal (janvier 2024)
- Visite de M. le Député de la 5ème circonscription de Haute-Garonne, Jean-François Portarrieu (janvier 2024)
- Annonces de nos ateliers et animations sur l'application IntraMuros
- Mise en place d'un agenda de nos évènements en ligne
- Campagne de promotion des ateliers d'initiation à la réparation sur les réseaux sociaux avec 20 posts humoristiques publiés sur LinkedIn et Facebook (voir rétrospective : https://www.la-boite-a-utiles.fr/la-serie-bd-des-ateliers/)

3. Éléments portant sur la vie administrative, juridique et fiscale de l'association

Cette section présente les déclarations ou démarches administratives, juridiques ou fiscales nécessaires ou obligatoires dans le cadre des activités de la Boîte À Utiles.

3.1.1. Déclarations faites et agréments valides

- JOAFE du 27 juillet 2021 : création de l'association, déclarée le 22 juillet 2021
- Déclaration de collecte et transport de déchets, auprès de la Préfecture de Police de Paris (obligatoire compte tenu de nos activités) le 16 décembre 2022
- Déclaration ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) auprès de la préfecture faite le 27 février 2023, pour le stockage de déchets dangereux pour l'environnement,
- Agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) reçu la première fois le 5 mai 2022 et renouvelé le 12 septembre 2024 pour une durée de 2 ans. **Cet agrément reconnaît et justifie notre utilité sociale**, et nous donne accès à certains dispositifs d'aide.
- Déclaration à la SACEM de non diffusion publique de musique le 26/10/2022. Avec l'augmentation du nombre de bénévoles et clients, nous envisagerons une déclaration de diffusion (coût annuel environ 200€). Une déclaration ponctuelle a été faite pour la Journée Qui Dé-Boîte pour le concert de fin de journée.
- Déclaration initiale de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) le 23 décembre 2022.
- Création du compte sur le site gouvernemental TrackDéchets pour le suivi des flux de déchets (automatiquement renseignés par Ecosystem)

3.1.2. Demande de rescrit fiscal et mécénat

Le rescrit général ou "fiscalité" permet d'interroger l'administration fiscale pour savoir si l'association doit payer des impôts commerciaux (TVA, Impôts sur les Sociétés, taxe d'apprentissage...) , en qualifiant de "lucratif" ses activités. Le rescrit spécial ou "mécénat" est une démarche similaire permettant de qualifier l'association d' "Intérêt Général" et donc de recevoir des financements de la part de tiers (par exemple particuliers ou fondations). Ce deuxième point permet par exemple d'émettre des reçus fiscaux en cas de dons en nature par des entreprises (ex.: outillage, véhicule...) et de répondre à certains appels à projets qui l'exigent.

Sans réponse positive de l'administration fiscale, les conséquences principales pour l'association seraient:

- possibilité de **subventions** uniquement par des dispositifs publics
- pas d'opportunité de collecter des moyens et outillages en **dons d'entreprise**

- **sur 2025, entre 11 000 et 13 000 € de TVA** dûe puisque nous payons relativement peu de TVA sur nos charges (près de 2 tiers de nos charges sont les salaires) et que nos revenus sont en majorité soumis à la TVA (plus de 80%). L'effet était moins marqué les années précédentes, voire inversé, car la part de nos achats était assez proche de nos revenus.

Cela mènerait à une **profonde modification du modèle de La Boîte À Utiles** et avec probablement de **grandes difficultés**.

Une première demande de rescrit a été faite mi-2022 lorsque l'association ne comptait encore que 2 membres, donc automatiquement au Bureau. Après ouverture des adhésions à tous, une Assemblée Générale a été programmée en janvier 2023 et a voté un Conseil d'Administration et un Bureau composés exclusivement de bénévoles. Entre-temps, en novembre 2022 Grégory arrivant en fin de droits de période de chômage (qu'il a entièrement consacrée à la création du projet) a dû être salarié. Malheureusement, du fait de ce calendrier, l'étude de notre dossier par l'administration fiscale s'est faite sur la courte période pendant laquelle Grégory était à la fois Président et salarié, ce qui est **incompatible avec le critère de gestion désintéressée**. La demande a donc été rejetée.

Une seconde demande de rescrit a été faite mi-2024. Le courrier de réponse a été reçu fin novembre. L'administration fiscale reconnaît à présent la **gestion désintéressée** et l'**absence de cercle restreint de bénéficiaires**. Cependant, elle considère à la fois que l'activité de vente de produits reconditionnés est prépondérante (les activités de sensibilisation et de formation sont qualifiées d'accessoires) et qu'elle entre en concurrence avec le secteur marchand (en particulier sont cités Darty, Boulanger et Murfy). Une comparaison à l'association Envie (qui bénéficie historiquement d'une fiscalité très favorable) se limite au fait que ce dernier à une mission d'insertion contrairement à La Boîte À Utiles. La nouvelle demande a donc été rejetée sur le critère de la **lucrativité de l'activité prépondérante**.

Suivant l'avis de plusieurs spécialistes (dont AudiES cabinet comptable spécialiste de l'ESS ou le Réseau National des Ressourceries et Recycleries), notre dossier de demande ne valorise pas assez nos activités de formation, de sensibilisation ou d'auto-réparation, et une nouvelle demande mieux construite et reflétant mieux la réalité de nos activités aurait plus de chances d'aboutir. Un des grands défis pour 2025 sera donc de constituer **une nouvelle demande**, probablement avec un ou plusieurs accompagnements externes ou de bénévoles expérimentés et des soutiens politiques, dont l'**issue est déterminante pour La Boîte À Utiles**.

4. Rapport financier

- .

4.1. Bilan synthétique et faits marquants

Bien que 2024 ait été une année d'impact social important et de croissance du chiffre d'affaires, cette croissance est bien en-deçà des prévisions et en dents de scie, en particulier sur les deux derniers mois pendant lesquels l'activité a chuté, mettant en danger la trésorerie de l'association.

Néanmoins en 2024, notre association a eu des soutiens financiers qui ont permis de maintenir le cap:

- Subvention d'exploitation de 5000€ du Syndicat Mixte DECOSET pour soutenir notre développement.
- Deuxième part de subvention du Service de Prévention des Déchets de Toulouse Métropole (XXXX€)
- Apport associatif avec droit de reprise de 3000€ de Vincent Bissauge.
- Apport avec droit de reprise de 3000€ du club d'investisseurs Oc'Cigales pour de l'investissement.
- Dons de soutien de particuliers, dont un de 1000€ pour soutenir notre projet.

Enfin il est PRIMORDIAL de souligner l'ampleur de l'effort bénévole sur l'année 2024 : plus de 6000 heures de bénévolat valorisées à plus de 90 000€. C'est cet effort ainsi que l'encadrement par les salariés qui représentent la part prépondérante des activités de la recyclerie.

4.2. Compte de résultat provisoire et budget

Les résultats de l'année 2024 présentés dans le tableau ci-dessous sont issus de notre système de gestion, mais non encore validés par notre comptable Fiducial.

	CHARGES	2024 prévi	2024 réel	2025 prévi	%
60	**Achat de consommables**	**29 000 €**	**13 196 €**	**19 128 €**	12%
601-604	Charges variables		1 855 €	864 €	
6050	Matériels, équipements, travaux (<500 euros)		2 078 €	1 440 €	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, etc.)		1 481 €	3 060 €	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement			1 440 €	
6064	Fournitures administratives		0 €	144 €	
6068	Autres matières et fournitures				
6070	Achats de marchandises		7 781 €	12 180 €	
61	**Services extérieurs**	**29 586 €**	**24 826 €**	**31 301 €**	20%
6110	Sous-traitance		0 €		
6130	Locations		0 €	101 €	
6132	Locations immobilières		20 400 €	24 480 €	
6135	Locations mobilières		0 €		
6140	Charges locatives		2 839 €	3 571 €	
6150	Entretien et réparations (locaux, matériel), maintenance		0 €	144 €	
6160	Primes d'assurance		1 587 €	3 005 €	
6181	Documentation générale		0 €		
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences (organisation ou participation)		0 €		
62	**Autres services extérieurs**	**4 341 €**	**4 477 €**	**6 683 €**	4%

6220	Rémunérations d'intermédiaires, Honoraires (comptables, CAC, etc.)		1 114 €	1 440 €	
6230	Publicité, publications, relations publiques		554 €	144 €	
6241	Transport sur achat		845 €	1 218 €	
6257	Réceptions		0 €	1 320 €	
6260	Frais postaux et de télécommunications		657 €	720 €	
6270	Services bancaires		1 308 €	1 361 €	
6280	Cotisations			480 €	
63	**Impôts et Taxes**	**434 €**	**1 346 €**	**1 350 €**	1%
6311	Taxe sur les salaires		0 €		
6313	Participation à la formation professionnelle		0 €		
6351	CFE		1 346 €		
64	**Charges de personnel**	**66 860 €**	**57 097 €**	**99 442 €**	62%
6410	Rémunérations du personnel (salaires bruts)		36 257 €	64 920 €	
6450	Cotisations sociales patronales		20 840 €	34 150 €	
6480	Autres charges sociales (mutuelle, médecin du travail, formations, etc.)			372 €	
65	**Autres charges de gestion**		**79 €**		
6516	Droits d'auteurs et de reproduction		79 €		
66	**Charges financières et exceptionnelles**	**2 020 €**	**1 749 €**	**1 293 €**	1%
6600	Charges d'intérêts		1 749 €		
68	**Dotations aux amortissements et provisions**	**3 048 €**			0%
6800	Dotations aux amortissements				
	TOTAL CHARGES	**135 289 €**	**102 689 €**	**159 198 €**	100%
86	**Emploi des Contributions Volontaires**		**91 500 €**	**110 000 €**	69%
	Secours en nature				

	Mise à disposition gratuite de biens et prestations				
	Personnel bénévole		91 500 €	110 000 €	

	PRODUITS	2024 prévi	2024 réel	2025 prévi	%
70	**Ventes de produits et services**	**119 426 €**	**69 703 €**	**118 703 €**	74%
7060	Diagnostic et Réparation	25 892 €	20 248 €	25 517 €	
7010	Reconditionnés	74 234 €	39 558 €	73 760 €	
	Ateliers	2 400 €			
7070	Ventes de marchandises				
	Fonds de réemploi	16 900 €	9 898 €	18 432 €	
	DECOSET			994 €	
	Marchés publics				
74	**Subventions d'exploitation**	**10 020 €**	**12 156 €**	**37 220 €**	23%
	Décoset	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
	CD31			15 000 €	
	AAP réduction des déchets Toulouse Métropole (sub invest)	5 020 €	2 428 €	5 800 €	
	Mairie de Bruguières			2 000 €	
	Aide insertion CUI		4 728 €	8 420 €	
	Enedis			1 000 €	
75	**Autres Produits de gestion**	**400 €**	**5 871 €**	**4 080 €**	3%
756	Cotisations	400 €	671 €	600 €	
758	Dons/Levée de fonds privés (crowdfunding, mécénat financier, etc.)		5 200 €	3 480 €	
76	**Produits financiers et exceptionnels**		**3 €**	**0 €**	0%
76	Produits financiers		3 €		

78	**Quote-part de subventions d'investissement**		**0 €**	**0 €**	0%
	Quote-part de subventions d'investissement				
	TOTAL PRODUITS	**129 846 €**	**87 733 €**	**160 003 €**	100%
87	**Contributions Volontaires en nature**		**91 500 €**	**110 000 €**	41%
	Bénévolat		91 500 €	110 000 €	
	Prestations en nature				
	Dons en nature				

Résultat	**-5 443 €**	**-14 956 €**	**805 €**

Explications des écarts entre prévisionnel et réel

Sur les produits:

- Un problème de niveau et qualité de stock au premier semestre 2024 ; ce qui a ralenti notre capacité de réemploi. Ce problème est maintenant résolu grâce à l'ouverture du nouveau gisement par Ecosystem (Excédent Electroménager) ainsi que par les apports importants et maintenant réguliers des particuliers directement à La Boîte à Utiles.
- Le niveau de vente en dessous des prévisions : Notre manque de retour d'expérience n'avait pas permis une anticipation des saisonnalités des ventes ou encore du gros impacts des périodes de soldes et autres Black Friday). Nous avions aussi surestimé la dynamique de croissance des ventes puisque nous étions jusque là avant tout limités par notre capacité sur le réemploi. Néanmoins, et bien qu'elle soit encore insuffisante, nous constatons une réelle augmentation globale de nos ventes. Pour 2025, nous prenons comme hypothèse de saisonnalité celle de 2024.
- Notre forte mobilisation sur des actions d'accompagnement/sensibilisation ne nous permet pas de réaliser des actions commerciales et de communications comme le secteur marchand ; ce qui impacte indéniablement nos revenus du réemploi.

Sur les charges:

- Nouveau décalage du salariat de Vincent Bissauge
- Sous-estimation des charges variables (principalement l'achat de pièces détachées)
- Non-exonération des impôts commerciaux (CFE, TVA)

Hypothèses prises pour le budget prévisionnel :

- exonération de TVA obtenue avant le versement de l'avance
- maintien de la soumission à la CFE.

4.3. Plan de financement

Financements accordés (et conditions) et à venir (raisons ajournement, conditions, probabilités d'obtention).

Organisme	Montant	Type de financement et détails	Status
AESIO	4 000€	subvention pour service Echange Equivalent	Obtenu en 2022
Fondation Devoteam	2 500€	subvention de soutien de l'association	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Vincent Bissauge	500€	apport sans droit de retrait	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Grégory Dubernet	500€	apport sans droit de retrait	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Vincent Bissauge	5 000€	remboursement après 3 ans et étalé dans le temps	Obtenu en 2022
Apports Associatifs - Grégory Dubernet	5 000€	remboursement après 3 ans et étalé dans le temps	Obtenu en 2022
Crédit Coopératif	34 000€	crédit pour couvrir le BFR et besoin en Trésorerie avec délai de remboursement de 6 mois	Obtenu en 2022
France Active MPAO	garantie 65%	garantie du prêt du Crédit Coopératif à hauteur de 65%	Obtenu en 2022
France Active MPAO	10 000€	prêt d'honneur à rembourser en 1 fois après 1 an (Novembre 2023)	Obtenu en 2022
ADEME	12 800€	subvention d'investissement couvrant	Obtenu en 2022

	max.	28,5% des investissements éligibles (réparation/réemploi)	6329.43€ perçu en décembre 2023 Le reste à percevoir décalé en 2026
Région Occitanie	14 000€ max.	subvention d'investissement couvrant 27.5% des investissements éligibles (réparation/réemploi)	Obtenu en 2022 6264.52€ perçu en novembre 2023 Le reste à percevoir décalé en 2026
IéS	20 000€	Prêt participatif pour couvrir les investissements, remboursement différé d'un an et taux à 5%. Accompagnement des porteurs de projet.	Obtenu en 2023
Toulouse Métropole	20 000 €	Subvention d'exploitation sur objectifs suivant convention	Obtenu en 2023 8 114 € perçu en 2023 2 428€ perçu en 2024 Le reste à percevoir sur 2025-2026
DECOSET	5 000 €	Subvention d'exploitation en soutien aux recycleries spécialisées	Obtenu en 2024
Oc'Cigales (Cigales Occitanie)	3 000€	Apport avec droit de reprise pour du soutien à l'investissement.	Obtenu fin 2024
DECOSET	10 000 €	Subvention d'exploitation en soutien aux recycleries spécialisées	Une nouvelle demande va être faite en 2025 (5000€).Si besoin une dernière demande pourra être faite en 2026 (5 000€)
Conseil Départemental 31	15 000€	Subvention d'exploitation pour supporter au maximum 50% du premier salaire de coordination/animation	1er dossier déposé en octobre 2022 et ajourné pour raison de responsabilité des collectivités, en attente d'une convention avec une collectivité

			“locale” (hors Toulouse Métropole) dont la responsabilité est la prévention des déchets. Maintenant que la situation administrative est stabilisée, nous allons déposer un nouveau dossier en 2025 pour permettre le développement et la pérennisation de nos activités d’accompagnement, de formation et de sensibilisation.
ENEDIS	1 000 €	Appel à projets	Obtenu, montant à percevoir
Mairie de Bruguières	2 000 €	Subvention aux associations	Dossier à déposer avant mi-mars 2025
FDVA 2	10 000 €	Subvention aux associations	Dossier déposé début février 2025, probabilité de l’obtenir inconnue
AAP Crédit Coopératif	3 500€	Subvention	Dossier déposé début février 2025
AAP Fondation Crédit Agricole	2 500 €	Subvention	Dossier en cours porté par la Caisse locale (Bruguières), pour le financement d’un container maritime

Ces financements visent les axes suivants:

- soutien pour accompagner notre phase de développement (BFR, achats d’outils et de petits équipements, …)
- investissement dans la poursuite de l’aménagement et les futurs investissement (ex.: conteneur maritime pour stockage des DEEE, moyen de positionnement des gros électroménagers en réparation)
- le temps salarié sur notre “recherche et développement”: développement de nouvelles techniques et procédés de réparation/nettoyage, réparation de produits encore non pris en charge (batteries d’appareils électroportatifs, froid, TV, …), consolidation des parcours de formation bénévoles et stagiaires.

4.4. Plan d'actions 2025

Le résultat négatif de 2024 et l'impact de fin d'année sur la trésorerie a engendré la mise en place d'un plan d'actions urgent pour le premier semestre 2025.
Ce plan d'actions doit à court terme assurer le maintien d'une trésorerie acceptable tout autant que l'avancée vers une situation financière stable à plus long terme. Il se décline en plusieurs axes:

- Réduction temporaire des charges salariales (accord de réduction du temps salarié de Grégory DUBERNET)
- Réduction temporaire des dépenses (demande de décalage des remboursements d'emprunts, décalage d'investissements).
- Refonte du dossier de subvention du Fonds d'Innovation Sociale du Conseil Départemental afin de soutenir l'organisation de nos activités à impact social (auto-réparation, formation des bénévoles et usagers, événements)
- Nouvelle demande de subvention de soutien à Decoset (rééligible pour 2 ans encore)
- Recherche continue de subventions externes (mais hors éligibilité mécénat) : Fondation du Crédit Coopératif, Crédit Agricole, Enedis, Mairie de Bruguières ...
- Développement de partenariats pour le déploiement de points relais de vente de nos produits de réemploi.
- Actions de communication locales et physiques suite à l'analyse des retours clients (prescription partenaires, banderoles, flyers...)
- Demande d'adhésion au Réseau National des Ressourceries et Recycleries afin de bénéficier des forces et opportunités de ce groupement.
- Consolidation d'une nouvelle demande de rescrit mécénat (ou à défaut fiscalité) pour réduire l'impact de la fiscalité.

RAPPEL : la situation fiscale à venir de l'association sera un élément-clé de sa pérennité.

- Anticipation du renforcement de l'équipe salariée pour assurer à la fois l'équilibre économique Collecte / Production / Vente et le développement de nos impacts social, environnemental et économique.
- Diversification de nos activités à impact.